

Le garde-champêtre : pochade enfantine en deux actes : [1ère partie]

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 30

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

répondrai aux compliments, établissons les faits. Il est de notoriété que j'ai eu, il y a quelque temps, le bonheur d'être utile à la commune de Monnaz. On a dit que les fils voulaient se montrer reconnaissants des services rendus aux pères, nous verrons : j'attends dans un respectueux silence qu'ils me donnent cette preuve de la bonté de leur cœur. Mais pour ce qui serait d'empletter jamais, dans aucun cas, une bourgeoisie helvétique à *beaux deniers comptants*, je vous dirai qu'étant décidé à borner ma postérité à mon individu, l'acquisition du bijou que vous me proposez ne saurait me convenir. J'ai appris, mon cher, à ne faire cas des choses qu'à proportion de leur *utilité réelle et progressive*. Toute ma conduite a été basée sur ce principe et le peu d'écrits que j'ai publiés n'a eu d'autre but. Mettez encore, je vous prie, sur vos tablettes au nombre de mes raisons (car elles abondent) que je ne me soucie d'appartenir à aucune portion de la terre plus particulièrement qu'à une autre : j'ai expérimenté que toutes avaient leur convenance et leurs désagréments.

Il est des gens qui ont arboré, on ne sait pourquoi, la bannière de la philanthropie ; je n'arbores rien, mais je suis philanthrope de fait, et de même que le jardinier ne parcourt point ses espaliers sans avoir sa serpette à la main pour abattre le bois mort ou les branches gourmandes qui nuiraient à l'accroissement, de même j'exerce ma *haute justice* sur les bavards, les fainéants, les sots qui nuiraient à l'avancement de la civilisation.

Quant au reste de ma conduite générale à l'égard de ce pays-ci, mon plan a été uniforme, j'ai pris pour règle de me soutenir de mon mieux sur mes perfections individuelles sans rien demander au sort, de me laisser flotter tout doucement à l'aventure sans attendre quoi que ce soit de personne ; d'ambition, je ne saurais en avoir ; de place, lors même que je serais bourgeois des 22 cantons, je n'en puis postuler, quand ce ne serait que par la raison qu'on me les refuserait ; ils ne sont déjà que trop autour du gâteau qui est petit, mince et peu sucré. Puis un homme dont le grand-père a été chargé par lettres-patentes de Pierre-le-Grand de poser la première pierre à sa capitale de Saint-Pétersbourg, ne pourrait accepter à Lausanne d'emploi moindre que celui de marguillier de Saint-François ou de bedeau de l'Académie ; or il y a presse... »

La bienveillance.

Dans une lettre écrite de Lausanne, le 18 janvier 1818.
« ... Je ne dis nulle part que la bienveillance

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

Le garde-champêtre

Pochade enfantine en deux actes

PAR V. F.

PERSONNAGES :

M^{me} MICHU, marchande de primeurs (40 ans).
LE PÈRE MARS, garde-champêtre (52 ans).
M^{lle} SPITZIG, institutrice (28 ans).
JOSEPH FINOT, garçon jardinier (17 ans).
CÉLESTINE, servante (16 ans).

La scène représente une boutique de marchand de primeurs. Tablettes chargées de fruits, de fleurs, de légumes. A terre, bourriches, corbeilles pleines ou vides. A gauche, porte ouvrant sur l'arrière-boutique ; à droite, porte sur la rue.

ACTE PREMIER

SCÈNE PREMIÈRE

(Assise au milieu de sa boutique, M^{me} Michu est en train de racler des carottes dont elle fait ensuite de petites bottes de quatre ou cinq.) Entre M^{lle} Spitzig.

M^{lle} SPITZIG. — Toujours à l'ouvrage, madame Michu ?

soit une vertu ni une qualité particulière ; je la fais voir comme le véhicule de toutes.

» Elle est la politique de la bonté, de la charité, de la clémence, de la miséricorde. Elle est la douceur du fort, la force du faible, la science de l'ignorant, le génie du simple ».

Une leçon de rapport. — Le petit-fils d'une illustre reine menait joyeuse vie. Il lui fallait souvent recourir à la faiblesse de sa grand'mère, qui ne savait rien lui refuser. Un jour, cependant, elle crut devoir remplacer l'allocation habituelle par une lettre de maternels reproches et de bons conseils.

Le jeune prince vendit à très bon compte l'autographe précieux à l'un de ses camarades et écrivit à sa grand'mère pour la remercier de sa « fructueuse » missive.

La preuve. — Le capitaine d'un navire dit au pilote — un Marseillais — qui le rentre au port.

— Surtout, de l'attention, de la prudence !
— Oh ! avec moi, capitaine, y a pas de danger.

— C'est qu'il y a beaucoup de rochers par ici ; les connaissez-vous bien ?

— Troun de l'air ! si ze les connais, les rochers, un vieux loup de mer comme moi !

Au même instant, craquement effroyable ; le navire venait de toucher.

— Té, capitaine, la preuve ! En voilà un !

LA TOR DE BABET

STOSSE sè passàve tot ào quemeincement dau monde, quaque temps apré que Noë (pas ellique de Gravaux, ellique de la Bibllia) l'avai ètsappà ào deludzo et que l'avai einventà la vegne et lo vin cà l'avai bu prau d'iguie quand l'ètai dein l'artse et mimameint atrapà dâi mau de veintro de la mètsance. Dan, l'ai avai dein lo mondo, proutse dau Trontset, que crâio, six frâre qu'on lau desâi lè z'alleingâ. Ion s'appelâve *Capiano*, l'avai 'na vetira de flutaine, ètai on bocon tsecagnâre et po rein saillessâi son couti ; l'âuro, *Hans-Gotlièbe*, on milannu, ètai têtù qu'on diabblio et adâi ein nièze avoué son frâre *Anatole*, qu'ètai on bocon gormand et prin-bet, avoué sè z'haillons ein finna matâire ; lo quatrièmo ètai on franc coffo, mau vetu et s'appelâve *Pipipoloff* ; l'avant-derrâi, que l'avai à nom *Godème*, sè crayâi que tota la terra l'ètai à li, sè bragâve dein sa zaka carrelâie. Ma fâi, *Jean-Louis*, lo derrâi, ètai on crâno

M^{me} MICHU. — Faut bien... V'là les fêtes de l'An toutes proches. Ce n'est pas le moment de chômer. Et puis, le grand marché de demain me réclame.

M^{lle} SPITZIG. — Laissez-moi vous aider. (Elle se met un tablier de M^{me} Michu et nettoie sans façons une provision de carottes.)

M^{me} MICHU. — Vous êtes bien gentille, mademoiselle... Mais, votre école ?

M^{lle} SPITZIG. — Finie l'école !... pour huit jours du moins : nous sommes en vacances.

M^{me} MICHU. — Alors, puisque vous avez la bonté de me faire mes carottes, je vais m'occuper de mes navets. (Elle arrange des bottes de raves. Se tournant vers la porte de l'arrière-boutique) : Et les pommes de terre, Célestine, ça avance ?

LA VOIX DE CÉLESTINE (lente et maussade). — Oui madame, ça avance tout doucement.

M^{me} MICHU (impatiente). — Vous entendez cet emplâtre ! (Contrefaisant le ton de Célestine) : Oui, madame, ça avance tout doucement !... (Reprenant sa voix naturelle) : Celle-là, quand elle se pressera, la lune aura quatre coins.

M^{lle} SPITZIG. — C'est pourtant une brave fille, et pas sottie, non plus. A l'école, elle était presque toujours la première.

M^{me} MICHU. — Possible, mademoiselle, mais ici elle est la dernière des dernières... Je me demande si ce serait pas cet hurluberlu de Finot qui lui tournerait la boule ? Il me semble qu'on le voit bien souvent par ici depuis quelques jours.

corps, avoué sè man asse lardze qu'onna plliacqua à quegnu et sè tsausse de grisetta.

Vaitéc qu'op iâdzo, Anatole, lo prin-bet et lo babelliard, ie dit dinse à sè frâre :

— Mè frâre, vo mè crâira se vo voliâ, mâ po ètsappa ào deludzo, se jamé revegnâ, no faut no bâti onna granta tor, oncora pllie granta que lè niolo, que l'aulle tant que pllie amon que lè z'einludzo, et que lo coutset arrevâi justo ào nivô dau ciè.

— Va que sâi de, que sè desirant lè z'âuro, l'è 'na boun'idée.

Et vaitéc mè six z'estafiè que s'eimbrèyant tant que vè Gauze et que quemeincant à maçouna, à reimbotsi que, ma fâi, ein houit dzo, la tor ètai dza on pucheint bet amon. Sè redzôessant de pouâi binstout betâ lo boquiet.

Mâ lo bon Dieu n'ètai pas conteint ; quand ie vâi ci commerce, sè dit dinse :

— Stau malebâogro ! mè rondzâi se voliant pas arrevâ tant que tsi mè. Adan, ie voudran pe rein sè reintornâ. Mè faut absoluameint que lau gravéyo !

Faut vo dere que, dein sti teimps, lè dzein ie parlâvant ti la mîma leinga, que l'ètai dan lo patois, la pe galèza de tote.

Tandu que lo bon Dieu sè crosâve la tita pè savâi quemet faillà lau gravâ, vaitéc que reintcontre lo diabblio et que l'ai espliche que dinse et dinse, lè six gallâ fabrequâvant clia granta tor, cein que faillà que fasse !

— L'è bin facilò, l'ai repond lo diabblio, laissimè pi fère, sta vèprâ l'arant botsi lau commerce.

— Tè laisseri fère se te mè promet de ne rein lau fère de mau, principalement à Jean-Louis que l'è onna tant brâva dzein.

— Vo z'inquiètà pas, l'ai fâ lo diabblio que l'è t'ai on malin greliet.

« Iô lo diabblio ne pào rein, lo bon Dieu ne vâi gotta », que desant lè vilhio.

Dan, vaitéc que, tandu que noutrè six corps fasant la repousâie à midzo, lo diabblio dèctetâ vers leu, tot pllian, et ie lau bete à tsacon qu'ie dein lo mor, ma pas à Jean-Louis, lo bon Dieu l'avai dèfeindu. A Capiano, l'ai einfate on par de macarounis ; à Hans-Gotlièbe, l'ai empllie lo mor de fouètre ; à Pipipoloff, à pudra gros quemet onna bomba ; à Godème, l'ai eingosâ on mochi de tsè cruva et à Anatole l'ai fâ sou on bocon de sucro que l'avai met dessus on gotta d'absinthe.

Quand noutrè lulu sè reveillirant avoué lo mor plliein, l'asseyrant de dèvesâ patois que met du devant, mâ pas moyen. Capiano ne

M^{lle} SPITZIG. — Finot, le petit jardinier ?

M^{me} MICHU. — Oui, ce galopin.

M^{lle} SPITZIG. — Il a aussi été un de mes élèves.

M^{me} MICHU, ironique. — Ah ! ben, vous avez fait là un vrai chef-d'œuvre ! Je vous en félicite tout plein !

M^{lle} SPITZIG. — Ne le faites pas plus noir qu'il n'est : je le connais assez pour vous assurer que c'est un honnête garçon, peut-être un peu vif, un peu turbulent... Passez-moi encore ces carottes.

M^{me} MICHU (Lui tendant un panier de carottes). — Un peu vif ! Mais c'est un diable ! Ça n'est pas qu'à folâtrer, qu'à faire toute sorte de folies. Tenez, l'autre jour, il était monté sur mon grenier et croassait si bien que vous auriez juré entendre les corbeaux.

M^{lle} SPITZIG. — S'il ne fait pas d'autres tours, on ne saurait vraiment lui en vouloir...

M^{me} MICHU. — Non, mais en attendant, il mange je ne sais quoi avec cette cruche de Célestine.

M^{lle} SPITZIG. — Je serai bien étonnée si Célestine se prêtait à quelque sottise ; mais, si vous le voulez, j'essayerai de percer ce mystère.

M^{me} MICHU. — C'est cela. En attendant, je vais porter ces choux à la bouchère... Personne ne vient dra vous déranger ici, puisque nous avons tiré les volets, et si quelque client attardé arrivait quant même, vous appelleriez Célestine... (Elle s'éloigne son panier de choux au bras).

M^{lle} SPITZIG (courant après elle). — Dites don

pouève rein dere que : « Pôrta la morta, tchinka da mora ». Hans-Gotthilf fasâi : « Ferchetou nute, creibe tutehe ! ». Pipiopoloff desâi : « Trotze-koë, matche-koffo ». Godème bouëlève : « Yesse, veri vouèle ». Anatole bramâve : « Hé, frangin, v'la du bath, quèq'cè que j' boulotte ! ». Et Jean-Louis sè peinsève tout bounameint :

— M'enlèvâi se sant pas fou, stau corps, quinta leinga dau diâbllo dévesan-te ?

L'êtâi bin, ein veretà, dâi leingue dau diâbllo, et du cli dzo ne purant pe rein dévesâi autramèint. Et l'è dinse que Capiano l'a ètà lo père de l'ètâlien ; Hans-Gotthilf, dau tutehe ; Pipiopoloff, dau russe ; Godème, de l'anglais ; Anatole, dau français.

Jean-Louis, li, l'a pu continuâ à devesâ lo patois. Por quant à la tor, n'a jamé ètà finiâ, on pâo oncora la vère ein Gauze.

MARC A LOUIS.

Une réforme. — Le jeune Gaston X., que sa famille destine à la magistrature, se distingue pas une nonchalance et une paresse invincibles. Le matin, par exemple, il ne peut sortir du lit.

Son père lui demandait un jour son opinion sur la réforme judiciaire :

— Ah !... si les députés étaient intelligents, répondit-il, en dehors de la magistrature assise et de la magistrature debout, ils créeraient une magistrature couchée...

Au tribunal de police. — *Le président.* — Il est inutile de vous obstiner à nier ; il y a deux témoins qui vous ont vu.

L'accusé. — Eh bien, après, qu'est-ce que ça prouve ? J'en citerai plus de cinquante qui ne m'ont pas vu.

LA NATIONALITÉ DE L'ABSINTHE

Rassurez-vous, il ne s'agit nullement ici de revenir sur la question de l'absinthe. Elle est liquidée. Le peuple a prononcé. L'absinthe a perdu son procès et le délai de vingt-quatre heures accordé à tout condamné pour maudire ses juges est expiré.

C'est d'une simple remarque qu'il s'agit.

Notre excellente voisine, la France, si souvent empressée à s'approprier nos célébrités littéraires, scientifiques et autres — tout grand homme est Français, c'est chose convenue — n'adopte pas avec le même entrain nos ex-petits péchés, si péchés il y a, qui sont d'ailleurs aussi les siens.

Toute personne qui passe en gare de Pontar-

madame Michu, puisque vous allez à la boucherie, vous seriez bien aimable de me rapporter du mou pour mes chats.

LA VOIX DE M^{me} MICHU : Oui, oui !

SCÈNE II

Mlle SPITZIG et CÉLESTINE

Tandis que Mlle Spitzig achève de ranger avec goût l'étalage des primeurs, la porte de l'arrière-boutique s'ouvre, laissant passer Célestine, les bras chargés d'une corbeille de pommes de terre.

CÉLESTINE (*déposant son fardeau à terre*). — Ouf !... (*Apercevant Mlle Spitzig*). Ah ! c'est vous ! Bonsoir, mademoiselle... Et la patronne, elle est pas là ?

Mlle SPITZIG. — Elle est allée porter ses choux à la bouchère.

CÉLESTINE (*mettant les pommes de terre dans une grande écuelle*). — Et jusqu'à son retour vous voulez bien me tenir compagnie ?... Vous êtes toujours la même bonne personne, mademoiselle, et je vous suis bien reconnaissant...

Mlle SPITZIG. — Mais je ne comprends rien à ta gratitude, ma chère Célestine.

CÉLESTINE. — Si fait, vous savez bien que j'ai peur d'être seule le soir à la boutique, surtout depuis qu'on vole tout autour de chez nous.

Mlle SPITZIG. — De quels vols parlez-tu ?

CÉLESTINE. — Des deux cents francs qu'on a pris

lier peut voir circuler sur les lignes françaises, et remplis d'une absinthe cultivée, distillée sur sol français et destinée à des palais français, des wagons aux deux extrémités desquels, à titre de réclames sans doute, est peint l'écusson suisse. Sur quelques étiquettes de bouteille, même, au-dessous de l'écusson fédéral, on peut lire cette indication : *Pontarlier, « frontière suisse »*.

On fit jadis grand tapage contre certains crachoirs hygiéniques, très usités en Allemagne, et sur lesquels figurait, tout honteux de pareil honneur, l'écusson suisse. On expliqua que soit étourderie, soit ignorance, le peintre avait fait une interversion de couleurs. Il avait orné les dits crachoirs de la croix blanche sur fond rouge de l'écusson fédéral, en lieu et place de la croix rouge sur fond blanc des sociétés sanitaires.

Par gain de paix, on accepta cette explication. Un conflit diplomatique put ainsi être évité. Mais jusqu'à complète extinction, par accidents successifs, des malencontreux ustensiles, on continue, dit-on, en Allemagne, à souiller en tout bien tout honneur les armoires sacrées de la patrie de Guillaume Tell.

Or maintenant que l'absinthe a été honnie par la grande majorité de notre peuple, maintenant que, chargée à tort ou à raison de tous les malheurs, de tout l'opprobre de la nation, elle a été bannie de notre sol, il est piquant de constater qu'une absinthe étrangère voyage, triomphante, hors de chez nous, sous pavillon helvétique ?

Vrai, c'est drôle, n'est-ce pas ?

Livres d'occasion

en vente au bureau du *Conteur vaudois*, rue Etraz 23 (1^{er} étage) :

Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud, dès 1293 à 1750 (Genève, Manget et Cherbuliez, décembre 1817). 1 vol. relié dos et coins peau.

A. VERDELL. — *Histoire du canton de Vaud*. (Lausanne, Librairie de D. Martignier, 1854) 4 vol. reliés, peau rouge.

M^{me} NECKER-DE SAUSSURE. — *L'Education progressive ou étude du cours de la vie* (T. I. Etude de la première enfance. — T. II. Etude de la dernière partie de l'enfance.) (Lausanne, Imprimerie de Marc Ducloux, 1834.) 2 vol., reliés dos et coins peau.

GUSTAVE CHOUQUET. — *Histoire de la musique dramatique en France depuis ses origines jusqu'à nos jours*. Ouvrage couronné par l'Institut. (Paris, Librairie Firmin Didot frères, fils et Cie, 1873). 1 vol., relié dos et coins peau.

à la mère Patet, la repasseuse, et des lapins que M. le pasteur s'est laissé chiper.

Mlle SPITZIG. — J'ignorais ces larcins, mais ici, dans la maison, nous pouvons être sans crainte, puisque M. Mars habite sous notre toit.

CÉLESTINE. — Oh ! la, la ! le père Mars !

Mlle SPITZIG. — Il me semble qu'il ne l'en impose pas beaucoup le père Mars, comme tu l'appelles !

CÉLESTINE. — Ma foi, si nous n'avons que lui pour nous garder, les cambrioleurs auront beau jeu !

Mlle SPITZIG. — Mais c'est un homme !

CÉLESTINE. — Oui, oui, un bonhomme.

Mlle SPITZIG. — Un garde-champêtre, un ancien soldat de la Légion étrangère et qui a vu le feu dans mainte bataille, il me le racontait hier encore.

CÉLESTINE. — Eh bien, voudriez-vous que je vous le dise : en fait de feu, il n'a jamais vu que le feu sous la marmite ; je le tiens de Finot, dont le parrain a servi dans l'armée du père Mars.

Mlle SPITZIG. — Finot est un polisson.

CÉLESTINE. — Mais puisque c'est son parrain qui le lui a dit ; et puis Finot ne peut mentir à sa cousine.

Mlle SPITZIG. — Comment, c'est ton cousin ?

CÉLESTINE. — Mon cousin germain, oui, mademoiselle.

Mlle SPITZIG. — Ah ! c'est pour cela qu'il vient si souvent te voir ?

CÉLESTINE. — Oui, nous combinons quelque chose.

Bière à la glace. — Des habitués d'un café-brasserie se plaisaient à dire à la fille que la bière n'était pas fraîche.

Impatentée, celle-ci va droit au marchand de glace, qui entrain en ce moment, et lui dit : « Tâchez donc de nous donner de la glace fraîche, ces messieurs se plaignent ».

Le marchand. — Ou mettez-vous la glace ?

La fille. — A la cave.

Le marchand. — Et la bière ?

La fille. — Au boutelier.

Question d'enfant. — Bébé vient de casser son verre plein sur la nappe toute blanche. Il reçoit une verte semonce. Son père le traite d'enfant insupportable, de petit malpropre, et autres aménités.

Mais voilà qu'en se démenant le père casse lui-même un autre verre. Ebahissement, silence profond.

Au bout d'un instant, bébé lève timidement la tête :

— Papa' comment qu'il faut dire quand c'est toi qui casse.

Passe-temps.

La solution de notre dernier mot-triangle est la suivante : *S, If, Oie, Doré, Upsal, Aconit, Valence, Rochelle, Urticaire, Ermatingen, Tersichore, Numismatique, Ornithorique, Constantinople*, et sur l'hypothénuse : *Conteur vaudois*.

Nous avons reçu 16 réponses justes et le sort a donné la prime à M. Eug. Margot, à Chamby sur Clarens.

*

Acrostiches.

. il	. ui
. il	. lm
. ot	. le
. ie	. it
. ot	. in
. pi	. ne
. de	. ri
. om	. er
	. ms
	. on
	. au
	. ys
	. ac

Chaque point doit être remplacé par une lettre formant un substantif avec les deux autres lettres indiquées. De plus, les lettres remplaçant les points forment entre elles deux noms connus.

PRIME : Un vol., *L'An mille*, « formation de la légende de l'an mille », par Jules Roy.

Mlle SPITZIG (*à part*). — Nous y voilà ! (*A Célestine*.) Est-il indiscret de te demander si cette conspiration est bien noire ?

CÉLESTINE. — Une conspiration ! Mais c'est une partie de plaisir que nous projetons, et nous comptons même sur vous pour qu'elle réussisse.

Mlle SPITZIG. — En quoi puis-je donc vous être utile ?

CÉLESTINE. — Voici : la Jeunesse d'Epalinges fêtera le Nouvel-An par une mascarade. On nous a priés d'y participer. Nous ne demandons pas mieux, Joseph et moi. Il a déjà obtenu la permission de son patron, lui. Moi, j'ai pas encore osé en parler à Mme Michu... Vous savez qu'elle n'est pas commode.

Mlle SPITZIG. — Et tu voudrais que je lui en dise un mot ?

CÉLESTINE. — Voilà.

Mlle SPITZIG. — Mais je le ferai de grand cœur, ma petite Célestine. Ta patronne n'est pas si terrible que cela ; vive, oui ; mais elle a bon cœur. Je te promets de lui parler ce soir même.

CÉLESTINE. — Vous êtes un ange ! (*On entend frapper à la porte*.)

Mlle SPITZIG. — Il me semble qu'on heurte. (*Elle ouvre la porte donnant sur la rue. Parait Finot, un paquet sous le bras*.) Eh bien, puisque tu ne seras pas seule, je te laisse. (*Elle sort*.)

(A SUIVRE.)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAI

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.